

Saint Pierre, le 17 septembre 2013

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du chantier de Champ Fleuri, nous avons organisé une HMI le 12 septembre dernier. Il s'agissait d'une part, d'informer les agents de nos rencontres avec la Direction sur le sujet, et d'autre part de recueillir les informations des agents sur la réalité du chantier en cours.

Vous trouverez ci-dessous, le constat que nous pouvons dresser à ce jour :

- Tous les agents n'ont pas le même niveau d'information sur le déroulé du chantier. A cet effet, votre proposition de transmettre les informations à l'ensemble des agents et non seulement aux chefs de service, nous paraît indispensable.
- L'affichage des plans par phase et l'agenda de l'ensemble (mis à jour quand nécessaire), permettrait à tous les agents de mieux appréhender ce qui se passe dans la zone de travaux, leur permettant ainsi, par anticipation et par prévention, de poser les bonnes questions en cas de doute sur les désagréments à venir pour éviter des mécontentements.
- L'information sur la phase de désamiantage doit être la plus transparente possible par affichage, sur site, de l'agenda et du protocole avant, pendant et après l'intervention.
- Comme signalé lors du dernier point immobilier, le fait de ne plus avoir une personne pour filtrer l'entrée provisoire des agents et surtout le public, génère de l'insécurité pour les agents et de l'incompréhension pour des contribuables qui circulent dans les couloirs au hasard (ou pas) et ce même en dehors des horaires de réception du public. A moins de pouvoir investir dans un vidéo-portail provisoire, le filtrage et aiguillage par une personne physique semble incontournable.
- Le couloir de l'étage du côté du SIE, au dessus de l'accueil du RDC, est plongé dans une pénombre permanente due à l'isolation du chantier en contrebas. Un éclairage supplémentaire serait le bienvenu en pleine journée. D'autre part, les panneaux d'isolation du chantier pourraient servir à l'affichage de l'ensemble des informations citées dans les paragraphes précédents.
- Les délimitations du chantier ont modifié la circulation des agents dans le bâtiment et les plans provisoires d'évacuation des bureaux non concernés par les travaux sont inexistantes. Ces plans, quand bien même temporaires, sont obligatoires et sont à modifier au fur et à mesure de l'évolution des zones du chantier.
- Tout le monde l'a bien compris, le protocole de nuisance minimum prévu initialement ne peut pas être respecté et/ou pas autant qu'espéré pour pouvoir tenir le timing du chantier. L'incident du CDIF la semaine dernière et les nuisances non négligeables en pleine journée (mon message du 16/09/13) que subissent les agents du SIE situés à la verticale du chantier au RDC, se produisent et se produiront de plus en plus jusqu'au terme du chantier. Les agents doivent pouvoir se retirer sans attendre une hypothétique décision d'un chef de service incapable (sans interface) de toute initiative en la matière.
- S'il est prévu des travaux bruyants (son et vibration) de 7h00 à 8h30, par anticipation les agents devraient en être avertis la veille pour n'être présents qu'à partir de 8h30 le jour concerné.
- Pour finir, des « bruits de couloirs » circulent sur la création des SIP de St Denis. Ces derniers ne seraient officiellement créés qu'en novembre 2014 et non en avril 2014.

Dans l'affirmative, quelles sont les conséquences sur les déménagements des différents services ? Doit-on s'attendre à une modification du calendrier ou s'agit-il d'une simple formalité administrative sans conséquence sur l'agenda des travaux et déménagements à venir ?

La patience des agents de Champ Fleuri commence à faire place à un agacement de moins en moins dissimulé. Des efforts sont consentis mais il ne faudrait pas en abuser plus longtemps.

Pour SOLIDAIRES Finances Publiques Réunion  
Eric METRO